

**Jean-Claude MATHIS**

Député  
Maire des Riceys (Aube)

Paris, le 8 novembre 2016

Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de votre mécontentement envers la politique actuelle de lutte contre l'insécurité routière, laquelle se traduit par un choix du « tout-radars ». Je vous en remercie. J'ai pris connaissance de votre courrier avec la plus grande attention.

Au regard de l'augmentation constante des chiffres de la mortalité routière corrélative à celle du nombre de radars installés sur les deux dernières années, il est clair qu'une politique de sécurité routière efficace ne peut se résumer qu'à ces seules implantations.

Ce n'est que par la conjonction de mesures visant à agir sur l'ensemble des facteurs des accidents routiers, qu'une baisse significative du nombre de victimes pourra être durablement engagée. Les radars ne sauraient être considérés comme seul instrument de lutte contre la hausse inquiétante de la mortalité sur les routes françaises, leur efficacité étant subordonnée à la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente.

A ce titre, l'échec du Gouvernement dans la lutte contre la recrudescence des accidents doit nous conduire à reconsidérer nos politiques publiques en faveur de la sécurité routière et à mettre notamment l'accent sur l'entretien des routes et des infrastructures, ainsi que sur la prévention auprès des conducteurs.

Mes collègues du Groupe Les Républicains et moi-même sommes particulièrement sensibles à cette question et soucieux de porter ce débat à l'Assemblée Nationale. Dans le cadre du projet de Loi de Finances pour 2017, nous avons soutenu un amendement visant à réaffecter les crédits réservés au déploiement de nouveaux radars, dont les coûts d'investissement et de maintien en condition opérationnelle sont très élevés pour les collectivités territoriales déjà étranglées financièrement, à la nécessaire modernisation des infrastructures routières. Il a été hélas rejeté par la majorité socialiste.

— Sachez néanmoins que vous pouvez compter sur ma vigilance sur ce sujet.

En espérant avoir répondu à votre demande, je reste à votre disposition pour toute question et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Bien à vous.  
  
Jean-Claude Mathis

**Assemblée Nationale**

126, Rue de l'Université  
75 355 Paris 07 SP  
Tél : 01 40 63 02 12  
Fax : 01 40 63 02 92  
jcmathis@assemblee-nationale.fr

**Mairie**

Château Saint-Louis  
10 340 Les Riceys  
Tél : 03 25 29 30 32  
Fax : 03 25 29 72 09  
mairiericeys@wanadoo.fr

**Permanence**

2, Rue des anciennes tanneries  
10 000 Troyes  
Tél : 03 25 41 86 87  
Fax : 03 25 41 86 88  
jcmathis@wanadoo.fr